
Métallurgie (industries)

Loire - Atlantique

IDCC 1369

Convention collective du 29 avril 1985

[Étendue par arrêté du 29 mai 1987, JO 5 juillet 1987]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

